

14 JUIN 2016

سطات



Settat

N° 224.1

Décision d'appel aux candidatures

- Vu le Décret n° 2-64-394 du 22 Joumada I 1384 (29 Septembre 1964) relatif aux Régies Communales dotées de la personnalité Civile et de l'Autonomie Financière;
- Vu le Circulaire n° 24/2012 du 06 Hija 1433 (22 Octobre 2012) de Monsieur Le Chef du Gouvernement, fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics;
- Vu le statut du Personnel, des Entreprises de production, de transport et distribution d'eau et d'électricité au Maroc ;
- Vu la loi cadre 2016 de la RADEEC

Le Directeur Général

**de la Régie Autonome Intercommunale de Distribution
d'Eau et d'Electricité de la Chaouia, décide :**

Article 1 : Lancer un appel aux candidatures pour le recrutement de :

- ✓ **10 (Dix)** Agents d'exécution, Niveau élémentaire +Expérience dans le métier d'eau, à la catégorie **2**

Article 2 : Conditions exigées

- ✓ Etre de nationalité marocaine.
- ✓ Etre âgé le 30/06/2016 de 18 ans au moins et de 40 ans au plus.
- ✓ Avoir un niveau Elémentaire
- ✓ Avoir une expérience dans le métier de l'eau.

Article 3 : Dossier de candidature

- ✓ Lettre de motivation manuscrite
- ✓ Curriculum vitae (C-V)
- ✓ Photocopie légalisée de la carte nationale d'identité
- ✓ Photocopie légalisée du Certificat de Scolarité
- ✓ Photo récente.

Les demandes de candidatures doivent être adressé avant le **05 Juillet 2016** à :

Monsieur le Directeur Général de la RADEEC Boulevard Mohamed V BP 30 SETTAT

Mourad ZAIM ZOUANAT
Chef du Service
des Ressources Humaines
RADEEC

